



Club Cleantech



Communiqué de presse

Paris, le 7 juillet 2010

Cleantech : l'AFIC signe un partenariat avec le Club ADEME International

-
- *L'accès au capital-risque est l'une des clés du succès pour les Cleantech*
 - *Le partenariat renforce les liens entre les investisseurs et les éco-entreprises*
 - *L'objectif est d'accentuer le développement de la filière verte en France*
-

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), le Club Cleantech AFIC, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le Club ADEME International viennent de signer un partenariat visant à renforcer les liens entre le capital-investissement et les éco-entreprises.

Il prévoit notamment de :

- Favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre le Club Cleantech AFIC et le Club ADEME International ;
- Renforcer la participation des entreprises du Club ADEME International aux réunions du Club Cleantech AFIC ;
- Sensibiliser puis mobiliser les éco-industries aux possibilités offertes par le capital investissement ;
- Ouvrir un point d'accueil à l'AFIC pour répondre aux demandes du Club ADEME International.

Dans un marché mondial des éco-technologies particulièrement concurrentiel, la coopération et les échanges mis en place par cet accord entre les investisseurs spécialisés, membres du Club Cleantech AFIC, et les 130 éco-entreprises, membres du Club ADEME International, permettront de développer la filière verte en France.

Il a notamment été démontré que l'accès aux investisseurs est l'une des clés du succès pour le développement et la mise sur le marché des éco-technologies, que ce soit en phase de démarrage d'une entreprise ou pour son développement à l'international.

Hervé Schricke, président de l'AFIC, a déclaré : « *La signature du partenariat avec le Club ADEME International souligne l'importance du développement durable pour notre association. Déjà très actifs dans ce domaine, notamment par le biais de notre Club Cleantech AFIC et de sa trentaine d'investisseurs spécialisés, nous accentuons aujourd'hui notre soutien à la filière verte en France. Précurseurs, les investisseurs démontrent qu'ils sont à la pointe quand il s'agit de financer les leaders économiques de demain et de participer à la diffusion des bonnes pratiques au sein des entreprises.* »

« *Le lien entre innovation, export et croissance n'est plus à démontrer* », ajoute Sophie Paturle Guenerot, Présidente du Club Cleantech AFIC. « *Les investisseurs ont d'ores et déjà prouvé leur capacité à contribuer au développement des éco-industries en leur apportant les fonds propres dont elles ont besoin.*

C'est pourquoi la mise en place d'un partenariat entre le club ADEME International et le Club Cleantech AFIC, a très vite pris du sens. Ainsi, nous avons déjà commencé à travailler ensemble pour créer davantage de proximité et favoriser la coopération entre investisseurs en capital et entrepreneurs engagés dans les Cleantech. Les entreprises françaises ont d'ailleurs un réel savoir-faire dans ce secteur et doivent l'exporter sur les marchés internationaux. A nous, investisseurs, en collaboration avec l'ADEME, de leur apporter l'expérience et les fonds propres nécessaires pour y parvenir. »

Pour François Moisan, Directeur exécutif de la Stratégie, de la Recherche et de l'International de l'ADEME, « *La France dispose de très bonnes capacités de R&D et d'innovation et d'un tissu de PME innovantes. Pourtant, la mise sur le marché de ces innovations est plus difficile qu'aux Etats-Unis par exemple, où la vigueur des investissements dans le domaine des éco - technologies contribue fortement à développer les innovations à l'échelle industrielle*

Nous disposons avec le Club ADEME International d'un réseau d'éco-entreprises françaises innovantes, respectueuses de l'environnement et très actives à l'international. Ce partenariat avec la communauté française des investisseurs dans le domaine des cleantech nous permettra donc de contribuer à lever les barrières qui empêchent les éco – entreprises innovantes de financer leur développement, en particulier à l'international. »

A propos du Club Cleantech AFIC

Au sein de l'AFIC, le Club Cleantech AFIC rassemble 52 acteurs clés de l'écosystème des cleantech, dont 34 fonds d'investissement et 18 membres associés (pouvoirs publics, entreprises, conseils...).

Il s'est fixé un triple objectif :

- ⇒ Mesurer l'impact des membres de l'AFIC dans les *Cleantech* avec la publication d'un baromètre trimestriel et créer un lieu d'échange entre investisseurs professionnels ;
- ⇒ Interagir au sein de l'écosystème *Cleantech* et développer des ponts avec les différents acteurs du secteur (pouvoirs publics, industriels, entrepreneurs, organismes de recherche...) ;
- ⇒ Promouvoir le rôle des investisseurs dans le développement des éco-industries.

Pour contacter le Club Cleantech AFIC

Sophie Paturle Guesnerot (Demeter Partners) - Tel. : 01 43 12 53 34

Nicolas Chaudron (AGF Private Equity) – Tel. : 01 58 18 56 60

Contact mail : clubcleantech@afic.asso.fr

A propos du Club ADEME International

Créé en 1997 à l'initiative de l'ADEME et parrainé par les ministères en charge de l'Écologie, de l'Industrie et du Commerce extérieur, le Club ADEME International rassemble plus d'une centaine d'éco - entreprises françaises innovantes, actives sur le marché mondial du développement durable.

Ce réseau d'éco – entreprises piloté par l'ADEME a pour objectif d'accompagner ses adhérents dans le développement de projets innovants et de partenariats à l'international. Au quotidien, le Club ADEME International soutient ses adhérents en leur proposant, en liaison avec l'ADEME et les organismes publics, de nombreux services de veille, d'accompagnement et de soutien à l'innovation pour favoriser leur développement à l'international dans les domaines de la protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Pour plus d'information : www.clubinternational.ademe.fr

A propos de l'AFIC

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées en France. Actionnaires professionnels, les 280 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de près de 5000 entreprises en France. L'AFIC compte également 200 membres associés représentant tous les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC est la seule association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement. Elle est membre de l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément requises par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'exercice de la profession.

Au-delà de sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, l'AFIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Représentant plus de 20% du marché européen, l'industrie française du Capital Investissement se classe au 1er rang en Europe Continentale. Pour plus d'information : www.afic.asso.fr

Contact presse :

Alexis Valero – Tel.: 06 67 27 60 12 – alexis_valero@yahoo.fr